



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR) – sur les services centralisés d'impression et de numérisation et sur l'acquisition d'un parc d'imprimantes multifonctions pour le Sénat du Canada

Objet :

Demande de renseignements sur les services centralisés d'impression et de numérisation et sur l'acquisition d'un parc d'imprimantes multifonctions pour le Sénat du Canada.

Date d'émission :

Novembre 27, 2023

Date et heure de clôture :

Décembre 20, 2023 11 h (HNE)

DR n° :

SEN-059 23/24

INFORMATION CONCERNANT LE SÉNAT

Demandes de renseignements :

Personne-ressource : Shirley Chartrand

Poste : Conseiller principal de l'approvisionnement

Adresse : 40, rue Elgin, 11^e étage, Ottawa, ON K1A 0A4, Canada

Téléphone : 613-995-8888, poste 4

Courriel : Proc-appr@sen.parl.gc.ca

Les réponses doivent être transmises par courriel seulement à l'adresse de l'autorité contractante ci-dessous.

Courriel : Proc-appr@sen.parl.gc.ca

VEUILLEZ INSCRIRE LE NUMÉRO DE DR CI-DESSUS SUR TOUTE CORRESPONDANCE.

AVIS

La présente DR n'est publiée que pour recueillir des renseignements et orienter un processus de planification. Elle ne constitue pas une demande de proposition et n'engage en rien le Sénat. Ni les propositions non sollicitées ni aucun autre type d'offres ne seront pris en compte aux fins de la présente DR. Aucuns frais engagés pour l'élaboration de réponses, la présentation de renseignements ou toutes demandes subséquentes relatives à la présente DR ne seront remboursés aux fournisseurs.

Tous les renseignements présentés à l'égard de la présente DR deviendront la propriété du Sénat et ne seront pas retournés. Tous les renseignements reçus en réponse à la présente DR qui sont désignés « exclusifs » seront traités en conséquence. Cette mention devrait être clairement indiquée sur chaque page comportant de tels renseignements.

Si le Sénat publie une demande concurrentielle à la suite de la présente DR, celui-ci publiera une sollicitation non restrictive afin de maximiser la concurrence et tenter d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix. La stratégie d'acquisition et la méthode d'évaluation restent à déterminer.

COORDONNÉES

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Table des matières

PARTIE 1 – DIRECTIVES	3
PARTIE 2 – ÉNONCÉ DES BESOINS.....	5
PARTIE 3 – QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE	6

PARTIE 1 – DIRECTIVES

CONTEXTE ET OBJET DE LA DR

La présente DR est utilisée uniquement à des fins d'information et de planification et ne constitue pas une sollicitation ni une obligation de la part du Sénat du Canada. Aucune proposition ni autre forme d'offre non sollicitée ne sera examinée en réponse à la présente DR. Les entrepreneurs ne recevront aucun remboursement pour les frais associés à l'élaboration de réponses ou à la transmission d'information en réponse à la présente DR ou dans le cadre de toute demande d'information subséquente.

Toute information transmise en réponse à la présente DR deviendra la propriété du Sénat du Canada et ne sera pas retournée. Toute information reçue en réponse à la présente DR qui porte la mention « Exclusif » sera traitée en conséquence. De telles restrictions doivent être indiquées clairement sur chaque page contenant de l'information de cette nature.

Au cas où le Sénat du Canada diffuse un appel d'offres concurrentiel à la suite de la présente DR, le Sénat du Canada a l'intention de diffuser une exigence technique non restrictive dans le but de maximiser la concurrence et d'obtenir la meilleure valeur possible. La stratégie d'acquisition et la méthode d'évaluation restent à déterminer.

DIRECTIVES

- Il est demandé que les réponses soient soumises sous forme de copie électronique à l'adresse courriel indiquée à la page 1.
- Il incombe entièrement à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est présentée à temps, conformément aux directives figurant dans la présente demande de renseignements.
- Le Sénat se réserve le droit d'annuler cette DR à tout moment.
- Les réponses peuvent être fournies en français ou en anglais, au choix du répondant.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Comme la présente DR n'est pas un appel d'offres, le Sénat n'entend pas répondre systématiquement aux demandes de renseignements par écrit ni communiquer les réponses à tous les fournisseurs éventuels.

Veillez transmettre toutes questions relatives à la présente DR à l'autorité contractante :

Shirley Chartrand
Conseillère principale de l'approvisionnement
Sénat du Canada
Direction des finances et des approvisionnements
40, rue Elgin, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Téléphone : 613-995-8888, poste 4
Courriel : Proc-appr@sen.parl.gc.ca

ÉTUDE DES RÉPONSES À LA DR

- Les réponses ne seront soumises à aucune évaluation officielle.
- Toutes les réponses sont confidentielles, demeurent la propriété du Sénat du Canada une fois reçues et ne seront pas retournées au répondant.
- Les répondants sont informés que les renseignements soumis pourraient être utilisés dans l'élaboration de tout futur document d'appel d'offres du Sénat.
- Le Sénat examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DR. Cependant, s'il le juge à propos, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture.

- Le fait de ne pas répondre à cette DR ne pénalisera en aucun cas les soumissionnaires lors de futurs appels d'offres.

CONFIDENTIALITÉ

- Tous les renseignements contenus dans la présente DR doivent être traités en toute confidentialité.
- Chaque répondant devra indiquer clairement les éléments de sa réponse qu'il considère comme confidentiels ou exclusifs.

SUIVI

- S'il le juge à propos, le Sénat communiquera avec les répondants afin de leur poser des questions supplémentaires ou de leur demander des précisions sur un aspect particulier d'une réponse.

PARTIE 2 – ÉNONCÉ DES BESOINS

1. Objet

Obtenir des informations sur les services centralisés d'impression et de numérisation et sur l'acquisition d'un parc d'imprimantes multifonctions (IMF) pour le Sénat du Canada.

2. Introduction

Le Sénat du Canada, ci-après nommé « le Sénat », recherche des informations sur une solution centralisée et intégrée d'impression et de numérisation, ainsi que sur des équipements multifonctions qui permettraient de mettre en place l'impression sécurisée.

3. Nature de la présente demande de renseignements (DR)

Cette demande de renseignements (DDR) est émise pour solliciter des informations auprès d'entités expérimentées afin de contribuer à la création d'un énoncé des travaux complet pour l'attribution d'un contrat à un expert externe pour la mise en œuvre d'une solution centralisée d'impression et de numérisation, et pour normaliser les modèles d'appareils multifonctions dans l'ensemble du Sénat. Le Sénat attend des fournisseurs qu'ils fournissent des estimations budgétaires dans le cadre de leurs réponses à cette DDR. Le Sénat souhaite également obtenir des informations afin d'examiner les options disponibles concernant les appareils d'impression et de numérisation pour répondre aux besoins opérationnels actuels et futurs.

PARTIE 3 – QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE

Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions.

Veuillez inscrire autant de détails que vous le pouvez en réponse aux questions suivantes.

Nous vous encourageons vivement à profiter de cette occasion pour poser des questions et faire part de vos préoccupations dans vos réponses à cette DDR.

Q1 : Le Sénat souhaite obtenir des recommandations pour une solution intégrée unique qui prend en charge les fonctionnalités énumérées ci-dessous :

- bilinguisme et soutien convivial dans les deux langues officielles;
- impression en mode « retrait » :
 - quelles sont les méthodes d'authentification prises en charge?
- gestion de la file d'attente d'impressions;
- capacité de produire des rapports sur les paramètres de l'appareil (nombre de pages, niveaux de toner, etc.);
- gestion et soutien de l'impression mobile;
- gestion des consommables (par exemple, l'encre d'une imprimante doit être remplacée);
- gestion du parc de matériel (par exemple, mise à jour du micrologiciel).

Q2 : Quels sont les **capacités, les services et les technologies** émergentes que le Sénat devrait prendre en considération pour atteindre les résultats opérationnels suivants, et expliquez pourquoi :

- consolider l'infrastructure du serveur d'impression ou migrer vers une impression « sans serveur » avec un impact nul ou minimal sur l'utilisateur;
- permettre des fonctionnalités telles que l'impression en mode « retrait » ou l'impression « Suivez Moi » (Follow You);
- imprimer à partir d'appareils mobiles;
- avoir une approche organisationnelle en matière de collecte de données relatives aux volumes d'impression;
- avoir une approche organisationnelle en matière de gestion des appareils d'impression;
- diminuer les coûts liés à l'impression et réduire l'empreinte écologique;
- améliorer l'expérience des utilisateurs;
- permettre aux utilisateurs de différentes organisations et de différents réseaux locaux virtuels (VLAN) d'utiliser les appareils d'impression du Sénat.

Q3 : Recommandez-vous au Sénat de mettre en œuvre une **plateforme centralisée ouverte** qui pourrait évoluer au fil du temps ou une solution exclusive qui ne fonctionnerait qu'avec votre équipement? Veuillez indiquer les technologies prises en charge qui s'appliquent, les systèmes d'exploitation pris en charge, le mode de fonctionnement des licences et les coûts estimés.

Q4 : Le Sénat souhaite obtenir des informations sur les **méthodes d'authentification** possibles sur les équipements proposés, tels que les jetons, les cartes d'identité ou les numéros d'identification personnels. Veuillez fournir des détails sur les spécificités du matériel et du logiciel requis pour assurer une fonctionnalité et un soutien adéquats et expliquer comment cette technologie fonctionne.

Q5 : Le Sénat souhaite obtenir des informations sur les **appareils et les options disponibles**. Veuillez fournir des détails sur les différentes marques, séries et modèles. Le Sénat a identifié certaines zones à fort achalandage qui nécessitent des imprimantes couleur multifonctions très performantes et d'autres zones à plus faible achalandage qui nécessitent des équipements à rendement beaucoup plus faible. Veuillez fournir une liste de toutes les options disponibles sur les modèles proposés, tels que la numérisation, les agrafeuses intégrées, les accessoires de finition internes ou externes, les plateaux à grande capacité, etc.

Q6 : Le Sénat souhaite obtenir des informations spécifiques à la **disponibilité et les spécifications en lien avec la numérisation**, notamment, **des caractéristiques suivantes** :

- Dimension de la surface de numérisation;
- numérisation vers le courrier électronique, numérisation vers un site SharePoint, numérisation vers un réseau partagé;
- formats de papier pris en charge;
- numérisation couleur et monochrome;
- vitesse de la numérisation;
- résolution de la numérisation;
- formats de sortie de la numérisation;
- capacité du chargeur automatique de documents;
- améliorations post-numérisation.

Q7 : Le Sénat souhaite obtenir des recommandations sur la normalisation du futur parc afin de minimiser les coûts d'entretien et de soutien. Sur la base de votre expérience, pouvez-vous nous indiquer les meilleures pratiques et recommandations du secteur?

Q8 : Le Sénat souhaite obtenir des recommandations sur la meilleure approche à adopter pour évaluer les prix **des services de maintenance et de soutien**. Les services de maintenance et de soutien doivent-ils inclure des mises à jour régulières, une maintenance préventive, un dépannage et des services correctifs?

Q9 : Compte tenu de votre expérience, quelles sont vos recommandations sur le **modèle de coût le plus efficace** que le Sénat devrait adopter? Les modes d'acquisition proposés (location ou achat) de l'équipement et les coûts variables disponibles doivent-ils inclure les consommables (par exemple, toner, collecteurs, tambours, etc.) pour tous les appareils proposés? Y a-t-il des types de consommables qui doivent être exclus et pour quelles raisons?

Q10 : Le Sénat souhaite obtenir des informations sur les **dispositifs de cybersécurité** disponibles et les **meilleures pratiques pour atténuer tout risque pour la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité** des appareils, l'information qu'ils traitent et le réseau auquel ils sont connectés. Veuillez fournir des détails pertinents sur les points suivants :

- authentification de l'utilisateur;
- chiffrement des données au repos et en transit;
- impression et numérisation sécurisées;
- accès non autorisé ou documents non ramassés;
- renforcement des appareils;
- impression mobile sécurisée;
- déploiement des mises à jour des micrologiciels et de la sécurité;
- connexions au réseau sans fil et au réseau physique;
- meilleures pratiques en matière de cybersécurité pour le système centralisé;
- meilleures pratiques en matière de cybersécurité pour les équipements;
- vol de données sur des imprimantes hors service;
- autres éléments de cybersécurité non énumérés ci-dessus à prendre en considération.

Q11 : Compte tenu de votre expérience, quel aspect du **soutien technique** devrait faire l'objet d'une attention particulière et quels sont les temps d'attente et de réponse qui devraient être intégrés en tant que clauses contractuelles dans un futur processus concurrentiel?

- Processus standard de soutien technique
- Processus de renvoi à un échelon supérieur du soutien technique
- Processus administratif de renvoi à un échelon supérieur

Q12 : Le Sénat souhaite améliorer les **meilleures pratiques en matière de développement durable** en réduisant le nombre total d'équipements et en utilisant des appareils plus écoénergétiques. Quel type de qualifications « vertes » faut-il demander pour s'assurer que l'équipement demandé est aussi respectueux de l'environnement que possible? Expliquez comment vous pouvez aider le Sénat à atteindre les objectifs suivants :

- devenir un leader des meilleures pratiques environnementales;
- assurer l'acquisition de biens et de services respectueux de l'environnement;
- réduire l'impact environnemental des activités;
- exploiter les installations et les activités d'impression du Sénat de manière durable;
- élaborer et mettre en œuvre des outils qui prennent en compte les considérations environnementales dans les opérations d'impression quotidiennes du Sénat.

Q13 : Compte tenu de votre expérience, quelles qualifications et combien d'**années d'expérience** seraient considérées comme adéquates pour démontrer la capacité d'une entreprise à fournir avec succès un soutien et une expertise externes pour un projet de cette nature?

Q14 : Compte tenu de votre expérience, quels sont les critères jugés essentiels pour garantir le respect des délais tout au long du contrat (planification, production de rapports, etc.)?

Q15 : Pour un entrepreneur du secteur privé, comment une expérience antérieure de travail avec le secteur public permettrait-elle de comprendre le milieu parlementaire? Comment pourrions-nous formuler un énoncé des travaux de manière à ne pas dissuader un entrepreneur n'ayant pas une telle expérience d'envisager un tel projet?